



Réunion conjointe des Conseils d'administration du  
PNUD/UNFPA/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM  
3 juin 2022

NOTE D'INFORMATION

*Une démarche intégrée vers un investissement durable en faveur des populations et de la planète :  
appliquer le principe de ne laisser personne de côté dans l'action climatique pour générer un  
changement pour les plus vulnérables*

## 1. Introduction

Le monde est à la fois en crise et à la croisée des chemins. La pandémie de COVID-19, ravageant les systèmes de santé déjà fragiles et compromettant les progrès économiques et sociaux<sup>1</sup>, était considérée comme la plus grande menace pour le développement en une génération lors de la réunion conjointe des Conseils d'administration de l'année dernière<sup>2</sup>. Aujourd'hui, la guerre en Ukraine et les conflits qui s'éternisent à travers le monde exacerbent, d'une part, les vulnérabilités pré-existantes et, d'autre part, les crises planétaires que sont le changement climatique, la perte de biodiversité et la dégradation de l'environnement, en menaçant encore plus la sécurité alimentaire et énergétique ainsi que le bien-être des populations<sup>3</sup>. Avant même la pandémie, la moitié des pays les moins avancés et des autres pays à revenu faible présentaient déjà des risques importants de surendettement<sup>4</sup>. À quelques exceptions près, l'emploi et la production devraient rester en deçà des tendances pré-pandémiques jusqu'en 2026. Pour autant, ces pressions ne doivent pas empêcher les gouvernements de faire de l'aide aux plus vulnérables (notamment les réfugiés, les personnes en difficulté financière suite à la hausse du prix des produits de base, et celles affectées par la pandémie) leur priorité en matière de dépenses<sup>5</sup>.

Simultanément, le changement climatique et ses conséquences ne font qu'empirer la situation et compromettre les progrès durement acquis en matière de développement, compte tenu des conflits, des déplacements de populations et de l'aggravation des inégalités qu'ils provoquent. Le dernier rapport du groupe de travail II du [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat](#) (GIEC) fait état des pertes et dommages résultant du changement climatique induit par l'activité humaine que subissent la nature et les populations de façon généralisée, mais qui touchent les communautés et les systèmes vulnérables de façon disproportionnée. Lorsqu'elles sont réunies, ces conditions constituent un véritable cataclysme qui menace de faire basculer des millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté, et compromet par conséquent la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et de leur principe fondateur, « ne laisser personne de côté ».

**L'accumulation de chocs multiples et de leurs conséquences amplifie la hausse des inégalités infranationales et internationales et plonge les personnes les plus vulnérables encore plus profondément dans la pauvreté. D'ici 2030, on estime que près de deux tiers des populations en situation**

<sup>1</sup> [https://www.unicef.org/executiveboard/media/5401/file/2021-JMB-Background\\_note-FR-2021.05.24.pdf](https://www.unicef.org/executiveboard/media/5401/file/2021-JMB-Background_note-FR-2021.05.24.pdf)

<sup>2</sup> Note d'information de la réunion conjointe des Conseils d'administration. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.unicef.org/executiveboard/media/5401/file/2021-JMB-Background\\_note-FR-2021.05.24.pdf](https://www.unicef.org/executiveboard/media/5401/file/2021-JMB-Background_note-FR-2021.05.24.pdf)

<sup>3</sup> Groupe de réponse à la crise mondiale créé par le Secrétaire général de l'ONU, 2022.

<sup>4</sup> Si l'on estime que 90 % des économies avancées retrouveront leur niveau de revenu par habitant d'avant la pandémie d'ici la fin de l'année 2022, seul un tiers des marchés émergents et des économies en développement devrait y parvenir.

<sup>5</sup> <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2022/04/19/world-economic-outlook-april-2022>



de pauvreté extrême dans le monde vivent dans des pays fragilisés et touchés par des conflits, des violences et des risques de catastrophes très élevés. Actuellement, 50 % de la population mondiale n'a pas accès à la moindre prestation de protection sociale, moins de la moitié de la population mondiale a accès à des services de santé essentiels, 2,2 milliards de personnes n'ont pas accès à des services d'approvisionnement en eau potable gérés en toute sécurité et 4,2 milliards n'ont pas accès à des services d'assainissement<sup>6</sup>. Les inégalités de revenus à l'échelle mondiale sont plus marquées que jamais, les 10 % les plus riches concentrant plus de la moitié du revenu mondial. De l'autre côté du spectre, 759 millions de personnes, vivant pour la plupart en Afrique subsaharienne, n'ont toujours pas accès à la moindre forme d'électricité.

**Les catégories de population qui subissent des formes de discrimination et d'exclusion multiples sont les plus à risque de pâtir des effets néfastes des crises et des inégalités.** Les femmes, par exemple, souffrent de l'inégalité d'accès aux avoirs de production et aux ressources naturelles telles que la terre et l'eau, dont elles dépendent néanmoins, et sont de ce fait disproportionnellement affectées par le changement climatique et par les catastrophes, ce qui augmente leur taux de mortalité et leur niveau de pauvreté<sup>7</sup>. De la même manière, l'absence de droits fonciers fait courir des risques accrus aux peuples autochtones et aux communautés locales en matière de moyens de subsistance, d'autant plus si l'on considère que ceux-ci gèrent près de 25 % du territoire terrestre, lequel renferme 80 % de la biodiversité restante dans le monde (90 % de leurs terres sont des puits de carbone).<sup>8</sup> Le rapport du GIEC affirme que « le risque de souffrir du changement climatique et des conflits est plus élevé pour les femmes et les enfants ». La malnutrition, en particulier chez les femmes, les femmes enceintes et les populations autochtones, est exacerbée par le changement climatique. Les enfants sont les plus touchés. Près de la moitié (48 %) des enfants dans les pays à faible revenu vivent dans l'extrême pauvreté, contre 5 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Actuellement, un milliard d'enfants vivent dans des pays où les risques relatifs au changement climatique sont « extrêmement élevés » (soit près de la moitié des enfants dans le monde).

**Les systèmes alimentaires jouent un rôle crucial dans l'alimentation des enfants en matière de qualité nutritionnelle, de sécurité, de coût et de durabilité.** Toutefois, ils ne tiennent souvent pas compte des besoins nutritionnels et diététiques spécifiques des enfants et des adolescents au moment de déterminer quels aliments produire, transformer, conditionner et commercialiser. Les systèmes actuels sont responsables d'une généralisation de la dénutrition (retards de croissance et émaciation) et des carences en micronutriments, ainsi que de la hausse des taux de surpoids, d'obésité et de maladies liées à l'alimentation chez les enfants et les adolescents. Ils représentent également l'activité exerçant la plus forte contrainte sur l'environnement. Des millions d'enfants et d'adolescents à travers le monde ne bénéficient pas d'une alimentation adéquate pour une croissance saine. Plus de deux tiers (72 %) des enfants de 6 à 23 mois ne reçoivent pas une alimentation suffisamment variée pour assurer leur croissance et leur développement.

**En outre, les femmes et les filles ont subi de façon disproportionnée les conséquences socioéconomiques de la pandémie de COVID-19, qui menacent de faire reculer les récentes avancées et d'ancrer plus profondément encore les inégalités de genre.** En effet, les femmes ont 24 % plus de risques

<sup>6</sup> Nations Unies, *Rapport sur les objectifs de développement durable 2020*, publication des Nations Unies élaborée par le Département des affaires économiques et sociales.

<sup>7</sup> [https://www.un.org/womenwatch/feature/climate\\_change/downloads/Women\\_and\\_Climate\\_Change\\_Factsheet.pdf](https://www.un.org/womenwatch/feature/climate_change/downloads/Women_and_Climate_Change_Factsheet.pdf)

<sup>8</sup> GIEC, 2022



de perdre leur emploi que les hommes puisqu'elles assument davantage de responsabilités en matière de soins, bien qu'elles soient surreprésentées dans les métiers essentiels, notamment dans les secteurs de la santé et du nettoyage.<sup>9</sup> **De même, l'inégalité d'accès aux avoirs de production et aux ressources naturelles telles que la terre et l'eau, dont elles dépendent néanmoins, rend l'impact du changement climatique sur les femmes disproportionné.** Les inégalités de genre ont également une incidence importante sur la capacité des femmes à résister aux catastrophes et à se relever par la suite.<sup>10</sup> Dans le quintile le plus pauvre des ménages vivant dans les pays à revenu faible et intermédiaire inférieur, seuls 17 % des femmes et des enfants ont bénéficié d'au moins six des sept interventions de santé maternelle et infantile essentielles, contre 74 % dans le quintile le plus fortuné des ménages<sup>11</sup>.

**L'adoption d'une démarche de développement fondée sur le principe de ne laisser personne de côté nécessite des solutions systémiques qui s'attaquent à ces vulnérabilités et risques pluridimensionnels, et associent des investissements sociaux et environnementaux pour les populations et la planète.**<sup>12</sup> Le dernier rapport du GIEC indique que des mesures décisives pour le climat doivent être prises « maintenant ou jamais » par les pays et mettre l'accent sur le développement économique durable, le changement climatique et la vulnérabilité sociale, y compris en situation de crise. Comme le souligne le rapport, l'action et les réponses climatiques sont étroitement liées à la justice sociale et au progrès. Les processus de prise de décision et de mise en œuvre doivent être participatifs et inclusifs pour parvenir à des solutions qui tiennent compte des différences d'impact et des inégalités. Par ailleurs, l'action climatique contribue à atteindre les ODD, en ne laissant personne de côté. [L'examen quadriennal complet de 2020](#) renforce l'interdépendance de la lutte contre le changement climatique et de la réponse aux besoins des populations, en particulier celles qui sont les plus à risque, à travers une politique améliorée et des approches, des partenariats et des opportunités de financement innovants. Il est urgent de combler les lacunes en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci, en investissant plus de 5 000 milliards de dollars US par an jusqu'en 2030, à l'aide de financements publics et privés à grande échelle.<sup>13</sup> Toutefois, les actions climatiques doivent être assorties de stratégies de développement à long terme pour assurer de façon appropriée la protection sociale, l'accès à la santé, à l'éducation, à la formation, à des énergies propres et abordables, à la sécurité et à des infrastructures et services résilients<sup>14</sup>.

Les effets du changement climatique se font généralement ressentir le plus durement dans les zones touchées par des conflits ou très fragilisées, où les investissements nécessaires font défaut et où la vulnérabilité est importante. C'est pourquoi il est essentiel d'assurer l'accès au financement de l'action climatique pour aider les communautés les plus vulnérables. Cependant, en raison de l'aggravation de la

---

<sup>9</sup> Indice des normes sociales relatif à l'égalité des sexes du PNUD

<sup>10</sup> Commission de la condition de la femme ; ONU-Femmes, 2022

<sup>11</sup> Organisation mondiale de la Santé (OMS), Banque mondiale : « La moitié de la population de la planète n'a pas accès aux services de santé essentiels », Tokyo, décembre 2017. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.who.int/fr/news/item/13-12-2017-world-bank-and-who-half-the-world-lacks-access-to-essential-health-services-100-million-still-pushed-into-extreme-poverty-because-of-health-expenses>, page consultée le 19 juillet 2021.

<sup>12</sup> La soixante-sixième session de la Commission de la condition de la femme souligne la relation de renforcement mutuel entre la réalisation de l'égalité des genres et de l'autonomisation de toutes les femmes et les filles, et la mise en œuvre complète, effective et accélérée de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing ainsi que du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en tenant compte des questions de genre.

<sup>13</sup> Institut des ressources mondiales (WRI) *et. al.*, 2021

<sup>14</sup> Les infrastructures sont responsables de 79 % des émissions de gaz à effet de serre, et de 88 % de l'ensemble des coûts d'adaptation. Elles ont également une incidence sur 92 % de l'ensemble des cibles des ODD. Par conséquent, à moins de corriger la planification, le développement et la gestion des infrastructures, nous échouerons dans la réalisation des ODD, aggraverons le changement climatique et condamnerons le monde à suivre une trajectoire de développement non soutenable qui augmentera le risque de laisser pour compte les populations les plus vulnérables.



crise climatique, le système d'aide internationale est saturé et ne peut répondre aux besoins humanitaires de façon adéquate. Il est plus que jamais nécessaire de renforcer les partenariats entre les acteurs de l'aide humanitaire, du développement et de la paix pour combattre les causes profondes des crises humanitaires et éviter leur répétition et leur prolongation. Grâce à la mise en œuvre de programmes d'action climatique intégrés, nous pouvons unir nos efforts afin d'atteindre le plus efficacement possible notre objectif commun : ne laisser personne de côté.

## 2. Obstacles à l'action climatique et approches pour la mettre en œuvre, en ne laissant personne de côté – Sécurité alimentaire, énergie et santé

**La crise climatique, à laquelle s'ajoutent les conflits politiques et relatifs aux terres et aux ressources naturelles, engendre des déplacements, des mouvements migratoires et fait grimper les niveaux de pauvreté, d'inégalité, d'insécurité alimentaire, de malnutrition et de famine, dont les victimes sont majoritairement les femmes et les enfants les plus pauvres et les plus vulnérables.** En 2020, les événements climatiques extrêmes ont été la principale cause de famine dans 15 pays, touchant 16 millions de personnes et entraînant le déplacement de 30 millions de personnes au sein de leur pays. D'ici 2050, ce nombre pourrait atteindre 216 millions de personnes. Les phénomènes à évolution lente et la variabilité climatique accrue participent au fait que l'insécurité alimentaire chronique devienne aiguë. Sur les 20 pays les plus vulnérables au changement climatique et les moins en mesure de s'y adapter, 12 sont en situation de conflit.

**L'augmentation de la population mondiale est un défi supplémentaire : d'après les estimations, elle devrait atteindre 9 milliards de personnes en 2050, et nécessitera une augmentation de 70 % de la production alimentaire.** Cette augmentation étant principalement concentrée dans les pays en développement et les pays les moins avancés, la fourniture d'infrastructures, de services et de systèmes résilients aux populations urbaines est intrinsèquement liée au principe de ne laisser personne de côté. D'ici 2030, près de deux tiers de la population vivront en zone urbaine, dont 60 % auront moins de 18 ans. Les populations urbaines vulnérables vivant dans des établissements informels, en particulier les femmes et les filles, sont affectées par le climat de manière disproportionnée en raison de leur manque d'accès aux infrastructures, telles que l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, à l'énergie durable et à un logement abordable et résilient.

**Les chocs et les stress liés au climat compromettent également la stabilité des réseaux d'infrastructures et leur capacité à fonctionner et à fournir des services essentiels aux communautés, en particulier les plus vulnérables, notamment dans les domaines de l'énergie et de la santé.** Le changement climatique menace de faire basculer plus de 100 millions de personnes dans la pauvreté d'ici 2030, principalement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud<sup>15</sup>. Dans ces contextes fragiles, où l'accès à des services publics tels que l'eau potable, l'assainissement, la santé et l'électricité manque cruellement, la compétition pour les ressources et les inégalités sont susceptibles de provoquer de l'instabilité et des conflits.<sup>16</sup> Aujourd'hui, 1 milliard de personnes, dont 350 millions d'enfants, vivent dans des bidonvilles et dans des établissements informels. Les populations urbaines vulnérables vivant dans des établissements informels, en particulier les femmes et les filles, sont affectées par le climat de manière disproportionnée en raison

<sup>15</sup> Banque mondiale, Changement climatique : l'état des connaissances. Disponible à l'adresse suivante : <https://ida.banquemondiale.org/fr/topics/theme/Changement%20climatique>, page consultée le 6 mai 2021.

<sup>16</sup> Fantini C, Morgan G, Kumar S, Adeoti T, Reese A, Schouten P, Crosskey S et O'Regan N. « Les infrastructures au service de la consolidation de la paix : Le rôle des infrastructures pour éliminer les facteurs sous-jacents de la fragilité ». UNOPS, Copenhague, Danemark.



de leur manque d'accès aux infrastructures, telles que l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, à l'énergie durable et à un logement résilient.

**La pandémie de COVID-19 a mis en lumière la situation particulière des petits États insulaires en développement (PEID).** Si les pays développés et en développement ont subi des chocs économiques, leur impact a pris une ampleur démesurée dans la plupart des PEID. Ces chocs ont amplifié les risques auxquels sont soumis les PEID et, par conséquent, leur vulnérabilité aux risques liés au changement climatique qui devraient s'aggraver au cours de la prochaine décennie. Les obstacles au développement auxquels se heurtent les PEID incluent les contraintes structurelles, telles que l'absence de diversification économique, le besoin de protection sociale et d'inclusion, les contraintes budgétaires, le fort endettement et les obstacles à la pleine intégration à l'économie mondiale. De surcroît, les PEID font partie des États les plus vulnérables du monde face aux conséquences du changement climatique. Les PEID sont en première ligne et subissent de plein fouet les événements climatiques extrêmes, la montée des eaux et l'acidification des océans. La dégradation et l'épuisement du capital naturel, dont dépendent les moyens de subsistance et l'économie, aggravent l'impact de ces phénomènes.

**On estime qu'un milliard de personnes dans le monde dépendent d'établissements de santé qui ne disposent pas d'électricité, majoritairement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. En Afrique subsaharienne, plus de 70 % des établissements de santé ne disposent pas d'un approvisionnement stable en électricité. La transition équitable vers des énergies propres est impérative de ce point de vue, mais aussi pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, puisque les énergies fossiles représentent 70 % des émissions mondiales.**

Il est urgent d'investir à grande échelle dans le développement résilient, y compris dans les infrastructures sociales et physiques, en adoptant une démarche axée sur les droits, l'égalité de genre et les personnes, tenant compte des droits et des aspirations des populations clés, notamment les peuples autochtones, les personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés. **Pour ne laisser personne de côté, l'action et la résilience climatiques doivent également tenir compte des différences d'impact en fonction des groupes vulnérables, et y remédier.** Ces groupes incluent les femmes et les filles, les enfants, les personnes handicapées, les autochtones, les minorités ethniques et les communautés exposées à la pauvreté, aux déplacements, à la discrimination et à l'adversité. De surcroît, les personnes touchées par des crises humanitaires sont particulièrement vulnérables aux risques pluridimensionnels liés au changement climatique et au manque de services d'infrastructure. La Commission de la condition de la femme souligne la contribution essentielle de l'autonomisation des femmes et des filles dans la promotion de sociétés paisibles, justes et inclusives. Elle est également essentielle à une productivité et à une croissance économique plus inclusives et durables, à l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde et au bien-être de tous. La Commission reconnaît que les femmes et les filles jouent un rôle crucial en tant qu'actrices du changement pour un développement durable.

**Les politiques climatiques nationales jouent un rôle clé dans la définition de réponses équitables au changement climatique, notamment de plans de renforcement des capacités d'adaptation et de la résilience, pour s'assurer que personne n'est laissé de côté.** Par exemple, un examen de l'inclusion du genre dans les Contributions déterminées au niveau national (CDN) a identifié d'importantes lacunes dans des secteurs critiques tels que la réduction des risques de catastrophe, les systèmes adéquats de



représentation des femmes et des filles, l'agriculture et le financement de l'action climatique.<sup>17</sup> La [Promesse climatique](#) réunit 35 partenaires issus d'organisations internationales au sein et en dehors du système des Nations Unies. Elle appuie plus de 120 pays dans l'élaboration de CDN améliorées à travers des efforts d'atténuation et d'adaptation qui renforcent la volonté politique et l'appropriation sociétale à l'échelle nationale et infranationale. Parmi ces pays, 105 ont souligné l'importance de la protection de l'enfance et de la résilience, 90 % font de la transition et de l'accès à une énergie propre une priorité pour se conformer à l'Accord de Paris, 61 % soutiennent une agriculture durable, 91 % des pays les moins avancés et des PEID ont témoigné d'une volonté d'atténuation du changement climatique et 97 % d'entre eux ont fait part d'une volonté d'adaptation.

**Les bureaux nationaux de statistiques, les systèmes de suivi et les infrastructures de données peuvent renforcer la capacité des pays à suivre les impacts du changement climatique et à s'assurer que personne n'est laissé de côté.** Les évaluations de la vulnérabilité et les actions liées au climat doivent s'appuyer sur des données ventilées sur la population — incluant la localisation, les caractéristiques et la mobilité des populations dans les endroits exposés aux risques climatiques — afin de permettre la mise en place de systèmes d'alerte précoce fondés sur des données factuelles et de contribuer aux plans nationaux d'adaptation (PNA) des pays. Par exemple, les analyses et les données géospatiales permettent de cartographier les vulnérabilités de la population et d'identifier les lacunes en matière de services de santé et les investissements nécessaires dans les établissements de soins, le personnel et les fournitures. Des infrastructures de données de base sont également essentielles pour partager les innovations et y donner accès au sein des PEID et entre eux. Cela inclut les portails nationaux de données en accès libre compatibles avec les infrastructures de données spatiales et les communautés de données grâce à des outils numériques, des données ouvertes, des ateliers de renforcement des capacités, des cursus de formation et des mécanismes de financement. Il est également nécessaire d'investir dans les infrastructures de données pour bénéficier des avancées de l'intelligence artificielle et de l'analyse computationnelle. De tels investissements doivent être réalisés en parallèle de la transformation numérique et de la transition énergétique en cours, comme préconisé dans les PEID.

**La protection sociale, y compris les filets de sécurité sociale, est indispensable compte tenu de la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie provoquée par les multiples crises et se répercutant sur l'ensemble des nations et communautés les plus pauvres et des groupes les plus vulnérables, notamment les enfants ainsi que les peuples autochtones et les communautés locales.**<sup>18</sup> Le caractère essentiel des mesures de protection sociale apparaît de plus en plus évident en matière de maintien des services de base et de santé, de sécurité alimentaire et énergétique et de nutrition, tout en permettant aux ménages de faire face aux chocs, de les surmonter et de se relever. La pandémie de COVID-19 et d'autres facteurs socioéconomiques se traduisent par une réduction des budgets gouvernementaux, d'où un risque de sous-financement de nombreux efforts et programmes de protection sociale. Certains des pays les moins avancés sont également confrontés à une importante crise de liquidités et voient leurs possibilités de prêt extrêmement limitées, en particulier pour les

---

<sup>17</sup> Y compris l'analyse réalisée à la demande de l'UNFPA, [Sexual and Reproductive Health and Rights in National Climate Policy: A Review of 50 Nationally Determined Contribution Documents](#).

<sup>18</sup> En mai 2022, le Groupe de réponse à la crise mondiale créé par le Secrétaire général de l'ONU déclarait que 107 pays en développement étaient vulnérables à l'égard d'au moins une dimension du conflit en Ukraine et que 69 pays étaient en situation de vulnérabilité sur les trois plans de l'alimentation, de l'énergie et de l'endettement.



communautés agricoles. Il est essentiel de fournir des outils financiers<sup>19</sup> tels que les transferts en espèces et les assurances pour favoriser les financements publics et privés afin de soutenir le relèvement et la résilience. Les mécanismes de financement publics et privés doivent également être orientés de sorte à faciliter l'accès des exploitants des terres et des communautés rurales aux financements afin qu'ils développent des entreprises agroalimentaires durables et qu'ils améliorent leur inclusion financière. Les entités des Nations Unies soutenant l'initiative de [Financement du développement à l'ère de la COVID-19](#) proposent d'intégrer le développement socioéconomique inclusif et la lutte contre le changement climatique aux budgets nationaux pour encourager l'amélioration et l'harmonisation des investissements durables. Cette proposition contribue à ce que ces engagements politiques soient chiffrés et financés par des ressources intérieures ou internationales.

**Un accès équitable à une énergie durable, moderne et abordable est un levier majeur pour améliorer significativement la qualité, l'accessibilité et la fiabilité des services sociaux essentiels, et rendre ces systèmes publics plus résilients face aux conséquences du changement climatique.** C'est également un facteur de progrès vers la réalisation des ODD et la réduction de la pauvreté multidimensionnelle. La transition énergétique en faveur de sources renouvelables joue également un rôle important pour les technologies agricoles à faible émission de carbone (irrigation) et les installations (stockage). L'amélioration de l'accès à l'aide financière peut aussi favoriser les solutions énergétiques intelligentes, en particulier pour le développement des entreprises dirigées par des femmes et des microentreprises et petites et moyennes entreprises (MPME). Enfin, l'accès inclusif à l'énergie est crucial pour assurer la continuité des services de qualité liés à la maternité et à la santé reproductive, mais aussi des services de base tels que le refroidissement, la ventilation, la connectivité numérique et l'approvisionnement en eau chaude et propre.

**Il est essentiel de généraliser l'intégration de la résilience climatique aux politiques, à la planification et aux systèmes de santé pour lutter contre les effets combinés des crises climatique et sanitaire, et préserver en particulier la sécurité des plus vulnérables.** Par exemple, l'inclusion d'indicateurs de stress climatique en lien avec leurs principales répercussions sur la santé, notamment sexuelle et reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, ainsi que l'utilisation de systèmes d'alerte précoce permettent de réduire les effets des risques climatiques. Alors que les contraintes liées au climat pèsent de plus en plus sur les moyens de subsistance, la sécurité du lieu de vie, la santé mentale ainsi que d'autres facteurs, assurer un système de protection fonctionnel permettant de prévenir et de répondre aux violences basées sur le genre est essentiel à la résilience à l'échelle des ménages, de la communauté et de la société. Une approche intégrée des systèmes de santé et de la fourniture de services peut, à cet égard, favoriser l'égalité, la réduction de la pauvreté et la résilience. Il est en outre nécessaire d'opérer un virage transformateur vers un renforcement de l'aide aux actions menées au niveau local pour préserver, gérer et restaurer la nature, avec un transfert du financement et du pouvoir décisionnel au niveau local pour soutenir les solutions locales et leur mise en œuvre.

La combinaison des crises planétaire, alimentaire, sanitaire, énergétique et financière ralentit les progrès en matière de développement et renforce les besoins humanitaires. Il est donc nécessaire et urgent de trouver des solutions pour atténuer les risques évitables pour les peuples et la planète et renforcer la

---

<sup>19</sup> Certains instruments financiers, tels que ceux qui régissent le financement international de l'action climatique, favorisent les contextes non fragiles et plus sûrs en matière d'investissement, tandis que les communautés les plus vulnérables vivant dans des contextes hautement fragiles n'y ont pas accès : <https://www.undp.org/publications/climate-finance-sustaining-peace-making-climate-finance-work-conflict-affected-and>).



résilience des communautés vulnérables. Par conséquent, il est urgent que les gouvernements et le secteur privé dirigent les investissements appropriés vers les infrastructures physiques et sociales afin de **ne laisser personne de côté**.

## 2.1 Actions conjointes pour l'agriculture et la sécurité alimentaire

**Les entités de la réunion conjointe des Conseils d'administration soutiennent de nombreuses interventions qui tiennent compte de l'interdépendance des crises planétaires, des conflits et du développement humain, dont souffrent particulièrement les populations les plus vulnérables.**<sup>20</sup> Les crises multidimensionnelles auxquelles sont confrontés les pays nécessitent des solutions globales et intégrées pour *ne laisser personne de côté*. **Ci-après figurent des exemples de travaux conjoints et intégrés, notamment au sein des entités de la réunion conjointe de Conseils d'administration et du système des Nations Unies (telles que l'OIT, l'OMS, le PNUE et la FAO, entre autres), mis en œuvre en partenariat avec les gouvernements, les organisations de la société civile, les ONG et les communautés.**

**La transformation de nos systèmes alimentaires est l'un des moyens les plus efficaces pour progresser vers la réalisation de l'ensemble des ODD.** Plus de 70 % des approvisionnements mondiaux en nourriture proviennent de 12 plantes et de cinq animaux seulement. Près de 60 % des calories issues des plantes dans l'alimentation humaine sont issues de trois céréales seulement (le riz, le maïs et le blé). Les crises actuelles ont mis au jour la nécessité de diversifier les systèmes alimentaires et les moyens de subsistance agricoles, en particulier à la lumière du déclin de la productivité agricole qui empire l'insécurité alimentaire et les menaces plus larges qui pèsent sur le développement humain, et qui est aggravé par le changement climatique et la dégradation des terres et des services écosystémiques.

**Le soutien aux petits agriculteurs, en particulier aux femmes et aux populations autochtones, est essentiel pour préserver la diversité et la pérennité génétiques dans l'agriculture en incluant leurs savoirs traditionnels. De même, les solutions basées sur la nature, en particulier lorsqu'elles incluent la participation et le savoir des femmes et des peuples autochtones, sont cruciales pour assurer une transition juste et équitable des systèmes alimentaires à travers des droits fonciers et un accès aux avoirs équitables.** En tant qu'utilisateurs principaux et gardiens des ressources naturelles, les femmes dans les zones rurales et les peuples autochtones jouent un rôle capital dans la gestion et la conservation des ressources naturelles environnantes pour procurer des denrées alimentaires, des médicaments et du carburant à leur famille. Il est essentiel de recueillir davantage de données sur les pratiques agricoles des femmes en tenant compte de leur savoir traditionnel pour réussir à adopter des pratiques agricoles plus durables.<sup>21</sup>

- [Le travail des entités des Nations Unies concernant les systèmes alimentaires pour les enfants](#) se concentre sur l'amélioration (i) de l'alimentation des enfants à travers les politiques, directives et chaînes d'approvisionnement ; (ii) de l'environnement alimentaire à travers des politiques et des programmes, ainsi que des pratiques et produits du secteur privé ; et (iii) des pratiques alimentaires à travers l'évolution des comportements et des pratiques sociales.
- Les organismes de l'ONU respectent et soutiennent pleinement les droits fonciers coutumiers, en particulier au sein des populations locales et autochtones qui assument traditionnellement

<sup>20</sup> Une analyse des CDN réalisée par l'UNICEF et publiée avant la COP26 a révélé que seulement 34 % des 103 CDN soumises (nouvelles ou améliorées) tenaient compte des besoins et des priorités des enfants. Par ailleurs, d'après une analyse menée par l'UNFPA sur 50 politiques climatiques nationales et CDN, six seulement faisaient référence à la santé sexuelle et reproductive et une seule politique mentionnait les violences basées sur le genre, qui sont pourtant des sujets essentiels pour les femmes et les filles.

<sup>21</sup> <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/35ec6754-en/index.html?itemId=/content/component/35ec6754-en>





l'intendance de leurs terres et des ressources naturelles environnantes. Par exemple, au **Timor-Leste**, toutes les interventions communautaires respectent scrupuleusement le Tara Bandu, droit coutumier local relatif à la propriété et à l'intendance foncières.

- Au **Népal**, les principaux bénéficiaires des interventions sont les populations autochtones. Le développement des moyens de subsistance respecte la garantie d'accès aux ressources naturelles telles que les forêts et les produits sylvicoles en autonomisant les groupes sylvicoles communautaires et en développant les chaînes de valeur des produits sylvicoles.

### **Les entités de la réunion conjointe des Conseils d'administration soutiennent les systèmes et méthodes agricoles diversifiés pour favoriser la biodiversité, les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.**

- Au **Suriname**, par exemple, les organismes de l'ONU œuvrent à l'établissement de solutions financières pour répondre aux contraintes financières qui pèsent sur les chaînes de valeur de l'ananas afin d'accroître la productivité et le revenu des petits agriculteurs de façon soutenable pour l'environnement et en générant un revenu pour les femmes et les communautés autochtones.
- **Le Programme d'appui à l'intensification de l'ambition climatique pour l'utilisation des terres et l'agriculture (SCALA)** appuie **12 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine** dans la traduction de leurs CDN et PNA en solutions climatiques réalisables, transformatrices et sensibles au genre pour l'utilisation des terres et l'agriculture, avec un engagement multipartite.
- Au **Salvador**, les agricultrices sont soutenues dans l'établissement et la gestion de pépinières pour favoriser le développement de l'agroforesterie et la résilience de l'agriculture. Les organismes de l'ONU appuient également le Salvador dans la diversification des semences résilientes au changement climatique et dans la promotion de l'agroforesterie, des systèmes pastoraux qui améliorent la régénération du sol et la rétention d'eau. Ils contribuent en outre à combler les écarts entre les genres en matière de protection sociale, notamment en soutenant des plans d'action chiffrés faisant suite à l'analyse des systèmes de soin et des programmes de protection sociale.
- À Bilwi, au **Nicaragua**, les organismes ont travaillé main dans la main pour assurer un accès sûr et équitable à une eau salubre aux enfants, aux adolescents et à leur famille. En 2020, plusieurs ouragans ont privé des milliers de personnes d'accès à l'eau et à l'assainissement dans la région, en particulier dans les écoles et dans les centres médicaux. En réponse, les organismes ont mené une étude pour évaluer les différentes solutions de réhabilitation du système d'eau potable de l'hôpital régional de Nuevo Amanecer. Cet hôpital prend 65 000 patients en charge par an.
- En **Équateur**, le [projet REDD+ de paiement en fonction des résultats obtenus financé par le Fonds vert pour le climat \(FVC\)](#) encourage les systèmes de production durables et la restauration des zones déforestées et dégradées en payant directement les propriétaires terriens qui préservent les forêts naturelles et autres écosystèmes vitaux. C'est là un exemple de paiement pour service environnemental (PSE), qui conditionne le transfert de fonds aux résultats environnementaux obtenus.
- Dans la **région arabe**, la **Coalition thématique interinstitutionnelle de l'ONU sur la sécurité alimentaire, le changement climatique et l'environnement** soutient les dialogues régionaux multipartites, les supports de connaissances et les autres interventions visant à renforcer la résilience et les capacités de production du secteur.
- Le nouveau programme conjoint « **en faveur de moyens de subsistance résilients, de la sécurité alimentaire et de l'adaptation climatique au Yémen** » vise à atténuer la vulnérabilité des



communautés touchées par les crises et à renforcer leur résilience. Cela se traduit par la création de moyens de subsistance durables et l'amélioration de la résilience au changement climatique et de la sécurité alimentaire, ainsi que par des solutions solaires pour les communautés déplacées ou touchées par des conflits.

- **Trente-quatre PEID** ont accéléré la mise en œuvre de leur politique, de leur planification et de leurs interventions nationales, aussi bien en matière d'assainissement écologique que de gestion des bassins versants ou encore de protection des eaux souterraines. Un ensemble de projets d'adaptation au changement climatique a accompagné les communautés locales dans le maintien, la diversification et l'amélioration de l'accès à l'eau pour une utilisation domestique ou autre, tel que le projet de [\*soutien aux communautés vulnérables des Maldives pour la gestion des pénuries en eau liées au changement climatique\*](#).

### **La protection sociale est cruciale pour protéger les moyens de subsistance en zones rurales, la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que pour aider les plus vulnérables à surmonter les chocs et les crises.**

- Au **Sahel**, par exemple, les organismes soutiennent des systèmes de protection sociale adaptés aux chocs qui poursuivent des objectifs explicites adaptés aux enfants en matière de nutrition, dans une région touchée par des sécheresses cycliques.<sup>22</sup>
- Le **Partenariat mondial InsuResilience** facilite l'accès à des solutions de financement et d'assurance des risques climatiques et de catastrophes à travers 324 projets couvrant [108](#) pays.
- En **Mongolie**, le gouvernement bénéficie d'un accompagnement dans l'élaboration d'un système de protection sociale tenant compte du climat pour soutenir les ménages qui subissent des hivers très rigoureux ; l'indemnité pour les enfants adaptée au climat (qui concerne près de 97 % des enfants en Mongolie) a été mobilisée dans le cadre de la riposte à la COVID-19 par le gouvernement.<sup>23</sup>
- Au **Bangladesh**, les données d'alerte précoce sont utilisées pour déclencher le transfert de fonds à destination de 145 000 personnes pauvres et vulnérables face au risque d'inondation pendant la saison de la mousson, permettant ainsi aux bénéficiaires d'acheter de la nourriture et des médicaments, de consolider leur propriété et de protéger les biens essentiels.<sup>24</sup>
- En **Ouganda**, les organismes aident les petits agriculteurs<sup>25</sup> et les ménages dirigés par des femmes à améliorer leurs moyens de subsistance agricoles, dans l'objectif d'aider directement un million de bénéficiaires, principalement des femmes et des personnes pauvres et vulnérables dans les zones rurales.
- Grâce à l'**initiative de police d'assurance Replica de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC)**, 754 000 personnes au **Mali, en Mauritanie, au Burkina Faso, au Zimbabwe et en Gambie** ont été protégées contre les risques de catastrophe liés à la sécheresse en 2021.
- **Une nouvelle convention en vigueur sur la pêche renforçant les capacités de gestion du secteur dans les 14 pays insulaires du Pacifique** a été favorisée par le partenariat à long terme avec les organismes du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP). Depuis 2019, les stocks

<sup>22</sup> <https://asean.org/book/policy-brief-developing-shock-responsive-social-protection-system-to-mitigate-the-impact-of-covid-19-enable-speedy-recovery-and-strengthen-the-resilience-of-vulnerable-people-in-asean/>

<sup>23</sup> UNICEF, *Half a billion US dollars leveraged for children in Mongolia during the COVID-19 pandemic*, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unicef.org/mongolia/stories/half-billion-us-dollars-leveraged-children-mongolia-during-covid-19-pandemic>.

<sup>24</sup> Ces investissements ont permis de réduire de 50 % le coût de la réponse humanitaire dans les zones touchées. PAM, 2020.

<sup>25</sup> On estime que 2,5 milliards de personnes participent à l'agriculture paysanne, à plein temps ou à temps partiel. Par conséquent, toute solution visant à rendre les systèmes alimentaires plus soutenables et résilients face au climat ne pourra être mise en œuvre sans que les petits agriculteurs deviennent les acteurs du changement et les instigateurs de la transformation des paysages ruraux. PAM, 2022.



des quatre espèces de thons du Pacifique central et occidental, représentant la moitié des prises de thon dans le monde, sont gérés de façon durable pour la toute première fois.

- **Des projets spécifiques aux eaux douces sont soutenus dans plus de 40 pays dans le cadre de la gestion intégrée des ressources naturelles et de l'éradication de la pauvreté multidimensionnelle à travers l'accès à des services de base.**

## 2.2 Actions conjointes pour les systèmes et services liés à l'énergie et à la santé

**Les investissements pour le climat, y compris en matière d'atténuation et de résilience, doivent encourager le développement humain.** L'accès universel aux soins de santé et les principaux objectifs de développement ne peuvent être atteints sans électricité. Cela inclut, entre autres, la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle et la prévention et le traitement des maladies (ODD 3 sur la santé) ; une éducation inclusive et de qualité pour tous (ODD 4 sur l'éducation) ; l'accès à l'eau propre et à l'assainissement (ODD 6 sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène) et l'inclusivité des opportunités d'emploi (ODD 8 sur le travail décent et la croissance économique).

Les organismes des Nations Unies ont mis au point une panoplie de lignes directrices en matière de bonnes pratiques pour aider directement les communautés et les pays à rendre l'environnement plus favorable aux investissements contribuant au développement humain, dans la sécurité en matière d'eau et d'alimentation, la santé (y compris la santé sexuelle et reproductive et les droits y afférents), l'éducation, les moyens de subsistance et la croissance durable.

- Par exemple, le [dialogue de haut niveau sur l'énergie de 2021](#), convoqué à l'initiative de l'Assemblée générale des Nations Unies, illustre l'influence que peut exercer le secteur de l'énergie sur 72 cibles des ODD, réparties sur 17 ODD (soit 43 %) <sup>26</sup>.
- Cela inclut la fourniture de services de base aux ménages et aux communautés, l'amélioration de la situation sanitaire globale et le soutien au développement industriel et économique ainsi qu'aux services éducatifs.
- La Plateforme d'investissement climatique, créée en partenariat, facilite les investissements dans les énergies propres telles que l'éolien et le photovoltaïque dans [neuf PEID](#) afin de créer des emplois, de faire progresser l'égalité des genres, d'améliorer la prestation de services sociaux, de générer des économies financières, d'améliorer la compétitivité économique et de rendre les systèmes énergétiques plus résilients face aux impacts du changement climatique et aux futures crises.
- Dans les **Caraïbes**, l'installation de 6,2 MW d'énergies renouvelables à Sainte-Lucie et dans quatre autres pays a permis d'obtenir un levier financier d'un ratio de 1:13. Des stratégies de transition énergétique nationales ont été mises en œuvre à **Sainte-Lucie, à Saint-Vincent-et-les-Grenadines et au Belize**.
- **Trente-huit PEID** ont obtenu une subvention de 500 000 dollars US pour mettre en œuvre les actions liées aux ODD en rapport avec l'eau, les écosystèmes, l'énergie, les produits chimiques et l'adaptation.

**Il est essentiel d'allier la protection sociale et l'accès à l'énergie pour s'assurer de ne laisser personne de côté. Cette démarche peut aboutir à un mécanisme efficace de fourniture d'énergie propre, abordable et durable aux personnes défavorisées et assurer un accès aux soins de santé et la mise en**

<sup>26</sup> Thacker S, Adshedd D, Morgan G, Crosskey S, Bajpai A, Ceppi P, Hall JW et O'Regan N. *Les infrastructures : La fondation du développement durable*. UNOPS, Copenhague, Danemark.



place de stratégies visant à rétablir les moyens de subsistance agricoles, notamment grâce à la promotion du travail décent pour les communautés touchées et les réfugiés. Les interventions combinées de ce type peuvent avoir un effet multiplicateur. Par exemple, la transition juste et équitable vers une économie durable sur les plans social et environnemental, incluant l'accès à l'énergie propre, à l'eau, à l'assainissement et au logement peut accélérer la création d'emplois et l'éradication de la pauvreté,<sup>27</sup> tout en réduisant les risques climatiques pour les enfants<sup>28</sup>.

- **Au Soudan, par exemple, le Programme de transformation solaire** vise à étendre les financements des solutions solaires pour améliorer l'accès à l'énergie dans les zones rurales, combler le déficit énergétique pour les communautés pauvres et touchées par les crises, et réduire la demande en combustibles fossiles largement subventionnés.
- Parmi les autres exemples de soutien apporté par les organismes des Nations Unies aux gouvernements pour faciliter une transition juste et équitable vers une énergie accessible, fiable et durable, on peut citer **le Partenariat pour l'entrepreneuriat féminin dans les énergies propres en Inde, qui encourage l'accès à une énergie durable et le développement des compétences et de l'entrepreneuriat pour les femmes en matière d'énergie propre dans les zones rurales déconnectées du réseau.**
- Au **Malawi**, plus de 65 000 ménages **défavorisés** ont bénéficié de la fourniture de services de microassurance, avec des indemnités s'élevant à 2,45 millions de dollars US en 2021 – l'un des plus importants versements de microassurance jamais enregistrés en Afrique.
- Les organismes facilitent également l'accès à une énergie propre, abordable et sûre ainsi qu'à des fourneaux propres pour améliorer la santé et répondre aux besoins humanitaires. Par exemple, **le programme mini-réseaux d'Afrique fournira un accès à une énergie solaire indépendante du réseau aux personnes défavorisées des zones rurales de 18 pays, qui n'ont aujourd'hui accès à aucune forme d'électricité.**
- Réalisée en partenariat avec GAVI, **l'Électrification solaire des établissements de santé** a pour objectif d'utiliser l'énergie solaire pour fournir des soins de santé primaires à tous. Au **Kenya**, par exemple, 57 centres de santé **ruraux** ont été réhabilités grâce à l'intégration d'une variété de technologies vertes modernisées et à des solutions alimentées à l'énergie solaire, conçues pour réduire au maximum la consommation d'électricité et pour assurer un accès aux services liés à l'eau.
- La fourniture de systèmes d'énergie solaire indépendants du réseau dans les **camps de réfugiés de Za'atari et d'Azraq en Jordanie**, pour aider à répondre aux besoins des personnes en matière d'énergie, d'hygiène et de conservation des denrées alimentaires.

**Les entités des Nations Unies aident à rendre les établissements de santé durables et résilients au changement climatique dans 56 pays à travers le monde, à travers diverses initiatives promouvant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Elles incluent l'utilisation de l'énergie solaire pour fournir un accès fiable à l'énergie dans le cadre de la chaîne du froid des vaccins, de l'électrification et des systèmes d'approvisionnement en eau. Les entités des Nations Unies prennent également des**

<sup>27</sup> Les Principes directeurs pour une transition juste<sup>27</sup> vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous de l'OIT fournissent des orientations sur la façon de gérer la transition en faveur d'économies à faibles émissions de carbone en matière de création d'emplois, de santé et de sécurité au travail, de protection sociale, de dialogue social et de formation professionnelle.

<sup>28</sup> L'amélioration de l'accès à des services EAH résilients peut considérablement réduire les risques climatiques pour 415 millions d'enfants dans le monde.



mesures dans 18 pays pour limiter la pollution de l'air, l'exposition des enfants au plomb et les effets néfastes d'autres toxines environnementales sur la santé des enfants<sup>29</sup>.

- Les entités des Nations Unies œuvrent aussi au renforcement de la résilience individuelle et communautaire, en consolidant et en mettant à l'échelle des modèles efficaces, notamment en soutenant l'intégration de la santé sexuelle et reproductive dans les interventions d'adaptation au changement climatique. Cela se traduit, notamment, par le soutien à l'objectif de la Commission de la condition de la femme d'assurer que **toutes les femmes et les filles** puissent participer pleinement, efficacement, significativement et sur un pied d'égalité aux prises de décisions en matière de lutte contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement et de réduction des risques de catastrophe pour parvenir à un développement durable.
- Les entités des Nations Unies s'intéressent également aux aspects sanitaires de l'adaptation au changement climatique, de l'atténuation de ce changement et de la dégradation de l'environnement – notamment à travers la **Coalition sur la santé, l'environnement et les changements climatiques (HECCC), une coalition multiorganisations et multisectorielle.**
- Les membres de la réunion conjointe des Conseils d'administration et les partenaires des Nations Unies travaillent sur plusieurs programmes conjoints pour libérer le potentiel des **infrastructures urbaines en matière de résilience, d'atténuation du changement climatique et de réduction de la pauvreté**. Par exemple, le programme **Solar4Health** fournit de l'électricité renouvelable et durable à plus de 3 000 établissements de santé ruraux et urbains au **Libéria, en Namibie, au Malawi, en Zambie, au Zimbabwe et au Tchad.**

En conclusion, les chocs tels que la pandémie de COVID-19, les conflits prolongés, la hausse des inégalités et de la pauvreté ainsi que les crises alimentaire, énergétique et financière actuelles constituent des menaces importantes pour la réalisation des ODD, l'action climatique et le principe fondamental de ne laisser personne de côté. La pauvreté, le changement climatique et la durabilité étant considérés comme des phénomènes pluridimensionnels, les entités des Nations Unies devraient se concentrer sur la promotion de stratégies politiques intégrées pour répondre aux priorités et aux besoins nationaux des pays. Conformément à la démarche de ne laisser personne de côté, les investissements en matière d'action climatique, d'énergie et de santé seront couplés à des investissements sociaux pour tous, femmes et enfants inclus, tout au long de leur vie.

\*\*\*

**Consulter l'annexe pour plus d'informations et d'exemples sur le soutien apporté conjointement par les entités des Nations Unies.**

---

<sup>29</sup> Mise à jour du Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources du Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025, p. 11. Disponible à l'adresse suivante : [https://www.unicef.org/executiveboard/media/11276/file/2022-11-Update\\_IRRF\\_of\\_Strategic\\_Plan\\_2022-2025-FR-2022.04.25.pdf](https://www.unicef.org/executiveboard/media/11276/file/2022-11-Update_IRRF_of_Strategic_Plan_2022-2025-FR-2022.04.25.pdf)(2022).